Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 029-212900278-20260211-2026_02_015-DE

CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU
KASTELL-NEVEZ-AR-FAOU

COMMUNE DE CHATEAUNEUF-DU-FAOU

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le onze février à dix-neuf heures (**11 février 2026** à 19 h), le Conseil municipal de la commune de CHATEAUNEUF-DU-FAOU, dûment convoqué le 29 janvier 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Ar Sterenn, sous la présidence de Monsieur Tugdual BRABAN, Maire.
La convocation a été affichée en Mairie le 5 février 2026.

Etaient présents : BRABAN Tugdual, LALLOUET Michèle, NOEL Bernard, DEROUT Nathalie, DUFOUR Gwénaëlle, RIOU Yvon, GARNIER Fabienne, DELAPORTE David, GAUTHERON Jean-Louis, LAMBOLEY Annick, MONNERAIS Catherine, LE SANN Renan, L'HARIDON Lionel, TOULANCOAT Anthony, LE JARD Elodie, JONCOUR Claude, POIGNONNEC Brigitte, NICOLAS Christian, MALTRET Jean-Claude, BOUVIER Anna, LOLLIER Hélène, PERON Christian, GUEGUEN Isabelle.

Étaient absents excusés : BERROU David, HEMAR Caroline, FERELLEC Christophe, PAUGAM-LE FOLLEZOU Marie.

Était absent : /

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 23

Pouvoirs :
BERROU David donne pouvoir à RIOU Yvon,
HEMAR Caroline donne pouvoir à DEROUT Nathalie,
FERELLEC Christophe donne pouvoir à LE SANN Renan,
PAUGAM-LE FOLLEZOU Marie donne pouvoir à LALLOUET Michèle.

Secrétaire de séance : DEROUT Nathalie.

N° 2026-02-015 : Région – demande de subvention - dispositif « Bien vivre partout en Bretagne » : rénovation énergétique de l'école Paul Sérusier

Rapporteur : BRABAN Tugdual

Pour rappel, une étude énergétique de l'école Paul Sérusier a été menée par le cabinet Nepsenn. Des travaux ont été réalisés dans ce cadre.

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 029-212900278-20260211-2026_02_015-DE

Les préconisations de la phase 1 consistaient en l'isolation des planchers haut et bas. Ces travaux ont été réalisés et, d'après les résultats de l'étude, permettent une baisse de la consommation d'énergie de 30%. Des films de protection sur les vitres du restaurant scolaire ont été posés, les robinets thermostatiques ont été changés ainsi que l'éclairage avec le passage en LED. La construction du préau est aussi à prendre en compte puisque cette structure permet de soutenir l'installation des panneaux photovoltaïques (pour précision, cette installation est exclue de la présente demande).

L'étude proposait également de changer le mode de chauffage actuel (gaz) par la même énergie avec des chaudières plus performantes. Le choix de la collectivité a été de privilégier une énergie durable et issue du bocage.

Une consultation a été lancée en novembre pour une réception des offres le 18 décembre 2025. Elle consistait en la fourniture de chaleur énergie bois, l'entreprise se chargeant de l'investissement de l'équipement. Une seule entreprise a répondu et après analyse des offres, la SCIC Koad Kob a été retenue.

L'installation de cet équipement nécessite que le module de chaufferie se situe à proximité de l'école. Le seul terrain envisagé et possible est occupé par une habitation propriété de la commune. Pour ce faire, il faudra, dans un premier temps, déconstruire le garage attenant (réception des modules) ensuite faire abattre la maison (lorsque la locataire aura quitté les lieux) et aplanir le terrain. La livraison du bois pourra être effectuée ainsi en toute sécurité. La pose de cette installation doit être réalisée pour fin octobre dernier délai.

Dans le cadre du dispositif « Bien vivre partout en Bretagne », la commune a été sélectionnée pour le projet « Rénovation énergétique de l'école Paul Sérusier ». Le plan de financement qui a évolué est donc le suivant :

Coût du projet (en HT)		**Recettes**		
Diagnostic énergétique Nepsen	5 525.00€	État DETR et/ou Fonds vert (pour 150k€ de travaux, 45k€ de subvention)	34 718.83€	7.98%
Pose de film sur vitrage au restaurant scolaire, installation de robinets thermostatiques et remplacement de l'éclairage en LED	15 443.55€	Région BVEB	70 000.00€	16.09%
Isolation planchers bas et haut (maternelle et primaire)	28 835.90€	Conseil départemental préau(30k€ pour mt estimé de travaux de 437.18k€)	23 959.33€	5.51%
Déconstruction et reconstruction du préau : - MO, SPS, CT, Diag - Travaux	38 993.31€ 280 358.03€	Etat-DSIL préau (127k€ pour mt estimé de travaux 437.24k€))	101 413.91€	23.31%
Démolition bâtiments et aménagement de terrain pour réception de la chaudière bois	60 000.00€	CAF (40k€ pour un mt estimé de 386.559k€)	36 129.16€	8.30%
Diagnostics avant démolition	5 925.00€	**Autofinancement :**	168 859.56€	38.81%
TOTAL :	**435 080.79€**	**TOTAL :**	**435 080.79€**	**100%**

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 029-212900278-20260211-2026_02_015-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Valide ce plan de financement,
- Sollicite la Région Bretagne pour une subvention dans le cadre du dispositif pour la rénovation énergétique de l'école Paul Sérusier,
- Donne pouvoir au Maire pour la signature de tout document en lien avec ce dossier.

Vote	
Pour	27
Contre	
Abstention	

La Secrétaire de séance,
DEROUT Nathalie

Le Maire,
BRABAN Tugdual